

CONTRAT D'ENGAGEMENT MARAICHER – AMAP® de Bordeaux Centre

Du jeudi/...../..... au jeudi/...../..... – Soit distributions en tout

NOM / Prénom :
 ADRESSE :
 Téléphone :
 E-Mail :

(en communiquant cette adresse, j'autorise l'AMAP® à en faire usage pour sa communication interne et groupe Cagette)

Ci-après, appelé « l'AMAPIEN »**S'engage en son nom:**

- ✓ à régler d'avance des légumes issus de l'agriculture traditionnelle et biologiques à **M.Philippe LAVILLE**, maraîcher conventionnel à Bruges (33)
- ✓ à respecter la charte des AMAP® (www.amap-aquitaine.org) notamment :
 - à s'inscrire à au moins 3 distributions (date modifiable ultérieurement en cas d'empêchement)
 - à répondre au mieux aux sollicitations de M. Philippe LAVILLE pour participer aux récoltes, qui sont aussi des moments de partage mais qui permettent également de mieux connaître le fonctionnement de l'AMAP®

Monsieur Philippe LAVILLE s'engage :

- ✓ à livrer les paniers commandés de légumes en agriculture traditionnelle, courges, patates douces et kiwis en BIO sur le lieu de distribution toutes les semaines.
- ✓ à respecter la charte des AMAP® (www.amap-aquitaine.org)

DISTRIBUTIONS LES JEUDIS de 19h à 20h**au centre social et culturel Réseau Paul Bert, 2 rue Paul Bert 33000 Bordeaux**

- ✓ Suspension des distributions (non payées) : 2 semaines en fin d'année (semaine de Noël et semaine de Jour de l'an) et 2 semaine à la demande du producteur soit 4 semaines en tout.
- ✓ Exceptionnellement, remplacement de la livraison des jeudis fériés à un autre jour de la semaine.

Règlement.....**demi-panier(s)** : distributions à x 8 € Soit € TTC (dont TVA 5,5 %)Payable en chèques * de € à l'ordre du producteur **M. LAVILLE**

TITULAIRE(S) CHEQUIER(S) :

NOM(S) BANQUE (S) :

Veuillez lister les numéros de chèques avec leur montant à remettre au producteur : (ex: N* 23235456E567 => 30€)

* Les chèques sont remis en début de chaque mois, sauf le mois de décembre qui sera décalé d'un mois par le coordinateur à M. Philippe LAVILLE.

Coordinateur(trice) :**Fait à Bordeaux en deux originaux, le :**Signature de l'Amapien:Signature du Producteur :**CONTRAT D'ENGAGEMENT MARAICHER – AMAP® de Bordeaux Centre**

Du jeudi/...../..... au jeudi/...../..... – Soit distributions en tout

NOM / Prénom :
 ADRESSE :
 Téléphone :
 E-Mail :

(en communiquant cette adresse, j'autorise l'AMAP® à en faire usage pour sa communication interne et groupe Cagette)

Ci-après, appelé « l'AMAPIEN »**S'engage en son nom:**

- ✓ à régler d'avance des légumes issus de l'agriculture traditionnelle et biologiques à **M.Philippe LAVILLE**, maraîcher conventionnel à Bruges (33)
- ✓ à respecter la charte des AMAP® (www.amap-aquitaine.org) notamment :
 - à s'inscrire à au moins 3 distributions (date modifiable ultérieurement en cas d'empêchement)
 - à répondre au mieux aux sollicitations de M. Philippe LAVILLE pour participer aux récoltes, qui sont aussi des moments de partage mais qui permettent également de mieux connaître le fonctionnement de l'AMAP®

Monsieur Philippe LAVILLE s'engage :

- ✓ à livrer les paniers commandés de légumes en agriculture traditionnelle, courges, patates douces et kiwis en BIO sur le lieu de distribution toutes les semaines.
- ✓ à respecter la charte des AMAP® (www.amap-aquitaine.org)

DISTRIBUTIONS LES JEUDIS de 19h à 20h**au centre social et culturel Réseau Paul Bert, 2 rue Paul Bert 33000 Bordeaux**

- ✓ Suspension des distributions (non payées) : 2 semaines en fin d'année (semaine de Noël et semaine de Jour de l'an) et 2 semaine à la demande du producteur soit 4 semaines en tout.
- ✓ Exceptionnellement, remplacement de la livraison des jeudis fériés à un autre jour de la semaine.

Règlement.....**demi-panier(s)** : distributions à x 8 € Soit € TTC (dont TVA 5,5 %)Payable en chèques * de € à l'ordre du producteur **M. LAVILLE**

TITULAIRE(S) CHEQUIER(S) :

NOM(S) BANQUE (S) :

Veuillez lister les numéros de chèques avec leur montant à remettre au producteur : (ex: N* 23235456E567 => 30€)

* Les chèques sont remis en début de chaque mois, sauf le mois de décembre qui sera décalé d'un mois par le coordinateur à M. Philippe LAVILLE.

Coordinateur(trice) :**Fait à Bordeaux en deux originaux, le :**Signature de l'Amapien:Signature du Producteur :